

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : BAVANS
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 42/2021

Nos réf. : SR/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 12/01/2022
 Reçu en préfecture le 12/01/2022
 Affiché le 
 ID : 025-212500482-20211215-2021DELIB42-DE

<p>DATE DE CONVOCATION : 09/12/2021</p>	<p>L'an deux mil vingt et un le quinze décembre à dix-neuf heures,</p>
<p>DATE D'AFFICHAGE : 15/12/2021</p>	<p>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sophie RADREAU, Maire</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS :</p> <p><i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 24</i> <i>Votants : 27</i> <i>Ayant donné procuration : 3</i> <i>Absent excusé : 0</i> <i>Absent : 0</i> <i>Exclu : 0</i></p>	<p><i>Étaient présents :</i> RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, BUSSON Christine, MARTINO Jean-Luc, HERGAS Jasmine, LORDIER Patrick, EMONIN Ghislaine, CONTET Jean-Pierre, GATSCHINE Jean, VEDRINE Sandrine, ARNAUTOVIC Meho, MANGE Mylène, URAS Michaël, ROY Brigitte, POIVEY Jean-Pierre, ISSLER Agnès, MANIAS Marcel, MORENO Christine, TRAVERSIER Agnès (arrivée à 19h03), DURY Bernard, ATAR Nathalie, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, PLANÇON Aurélie.</p> <p><i>Était représentés :</i> DEVAUX Cloé, REBOUH Mehdi, WETZEL Brigitte.</p> <p><i>Procurations données :</i> DEVAUX Cloé a donné procuration à RADREAU Sophie, REBOUH Mehdi a donné procuration à LOUYS Jean-Pierre, WETZEL Brigitte a donné procuration à LORDIER Patrick.</p>
<p>OBJET :</p> <p><i>Forêt</i> <i>Vente simple de gré à gré de produits de faible valeur</i></p>	
<p>RÉSULTAT DU VOTE :</p> <p>- <i>Pour : 25</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstentions : 2</i></p>	<p>Michaël URAS est nommé secrétaire de séance.</p>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **par 25 voix POUR, 0 voix CONTRE, 2 abstentions :**

- Décide de vendre de gré à gré selon les procédures de l'ONF en vigueur les produits de faible valeur des parcelles suivantes : ;
- Donne pouvoir à Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente ;
- Autorise Madame le Maire à signer tout document afférent.

Fait et délibéré à Bavans, le 15/12/2021
 Ont signé au registre tous les membres présents.
 Pour extrait conforme

Le Maire,
 Sophie RADREAU

